

3. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

3.1 Démographie (source INSEE)

3.1.1 Evolution de la population

La population communale en 2013 est de 586 habitants soit une densité de 36 hab/km².

Depuis 1975 et la fin de l'exode rural, la population communale est en progression constante, avec 201 habitants supplémentaires.

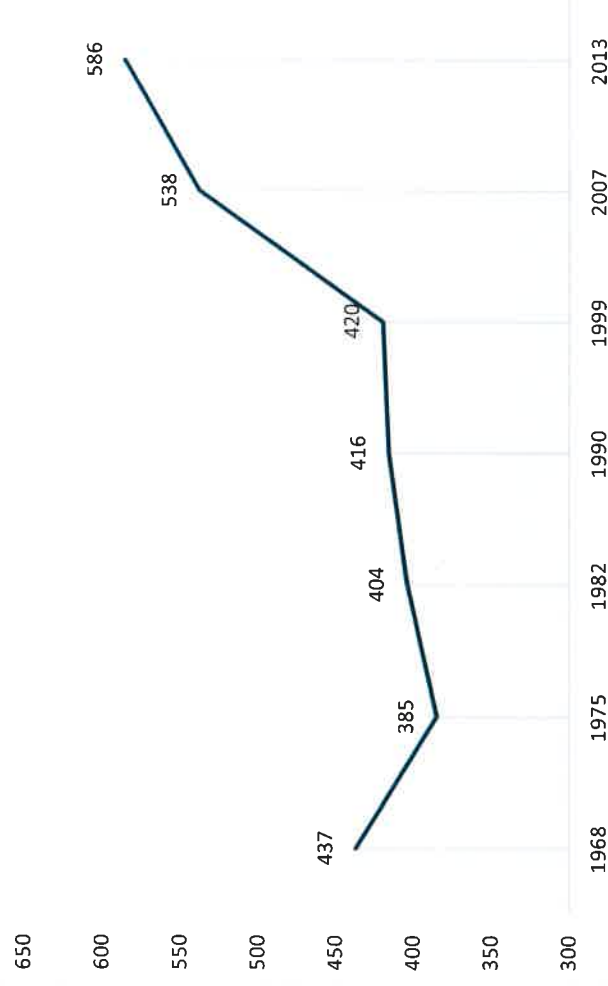
La croissance démographique s'est opérée en deux phases distinctes :

- De 1975 à 1999, l'augmentation de la population est lente : elle n'augmente que de 9% soit un gain de 35 habitants,
- De 1999 à 2013, la croissance de population décolle. La commune connaît une augmentation de sa population de 40,8% soit un gain de 170 habitants. Cette forte croissance soudaine s'explique par la proximité de Roanne qui est le pôle d'attractivité en termes d'emploi le plus proche.

SAINT-FORGEUX-LESPINASSE connaît donc un dynamisme démographique récent typique des communes rurales proches des bassins d'emploi.

| Période | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2007 | 2013 |
|-------------------------------------|--------|-------|------|------|--------|--------|------|
| Population | 437 | 385 | 404 | 416 | 420 | 486 | 586 |
| Densité (hab/km²) | 27,0 | 23,8 | 25,0 | 25,9 | 33,2 | 30,0 | 36,0 |
| Variation absolue | -52 | +19 | +12 | +4 | +66 | +100 | |
| Variation % | -11,9% | +4,9% | +3% | +1% | +15,7% | +20,6% | |

Evolution de la population depuis 1968



| | 1968-2013 | 2007-2013 |
|-------------------|-----------------------|-----------------------|
| ST FORGEUX | +126hab/+28,8% | +100hab/+20,6% |
| Roannais agglo. | -608hab/-0,6% | +1 682hab/+1,7% |
| Dpt Loire | +31 320ha/+4,3% | +7 789hab/+1,8% |
| Région RA | +1 918 105hab/+43,4% | +275 201hab/+4,5% |



L'analyse des indicateurs démographiques fait apparaître les tendances suivantes :

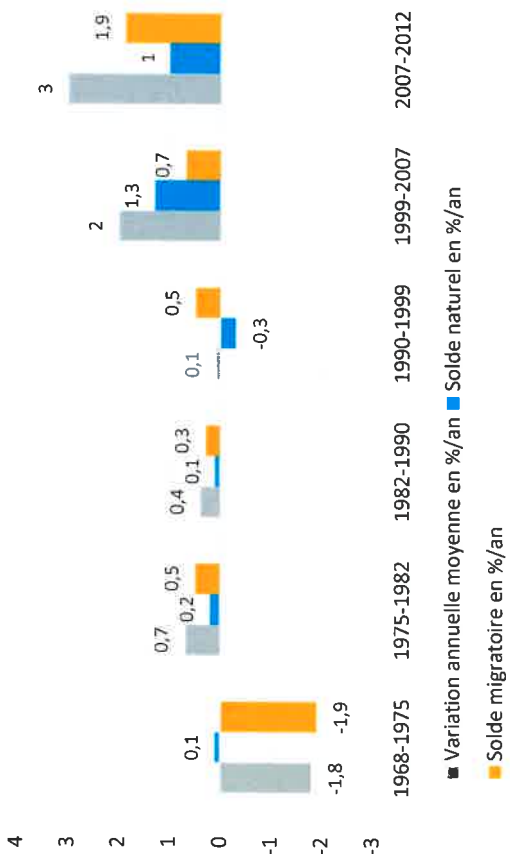
- 1968-1975 : le solde migratoire est très largement déficitaire (-1,9%) et le solde naturel très faible (+0,1%) ne permet pas de renverser la tendance.
- 1975-1999 : le solde migratoire redevient légèrement positif et permet à la commune d'accueillir de nouveaux habitants. Il oscille entre +0,3 et +0,5%. Le solde naturel reste quant à lui faible et devient même négatif entre 1990 et 1999.
- **1999-2012 : le solde migratoire augmente très nettement (+2%/an entre 1999 et 2007 et +3%/an entre 2007 et 2012).** Le solde naturel augmente aussi et atteint +1,9%/an entre 2007 et 2012.

Le taux de natalité est en hausse globale depuis 1968, passant de 14,9‰ à 17,4‰ entre 2007 et 2012. Dans le même temps, le taux de mortalité a fortement baissé sur la période, notamment entre 1990 et 2007, où il est passé de 10,6‰ à 5,3‰.

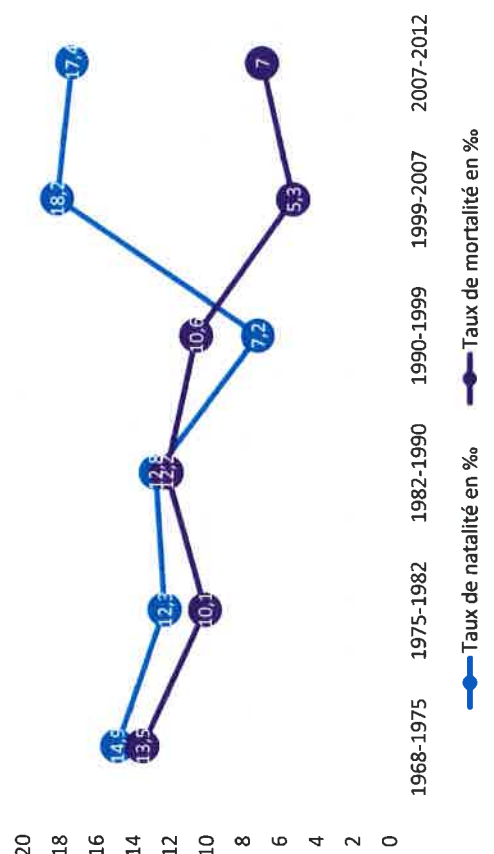
On note que le taux de natalité demeure relativement élevé pour une commune rurale telle que SAINT-FORGEUX-LESPINASSE. On en déduit que la population de la commune a connu un certain rajeunissement, et qu'elle est composée de nombreux jeunes ménages avec enfants.

Le renouvellement de la population reste néanmoins un enjeu important pour la commune qui depuis 2013 a vu son rythme de construction de logements neufs nettement baissé.

Indicateurs démographiques



Evolution des taux de natalité et mortalité



| Taux annuel | 1968-1975 | 1975-1982 | 1982-1990 | 1990-1999 | 1999-2007 | 2007-2012 |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Solde naturel | +0,1% | +0,2% | +0,1% | -0,3% | +1,3% | +1,0% |
| Solde migratoire | -1,9% | +0,5% | +0,3% | +0,3% | +0,7% | +1,9% |
| Variation totale | -1,8% | +0,7% | +0,4% | 0,0% | +2,0% | +3,0% |
| Taux de natalité en ‰ | 14,9 | 12,3 | 12,8 | 7,2 | 18,2 | 17,4 |
| Taux de mortalité en ‰ | 13,5 | 10,1 | 12,2 | 10,6 | 5,3 | 7,0 |

3.1.2 Structure de la population

En 2012, les hommes (295) représentent 52,4% de la population contre 47,6% pour les femmes (268). La population masculine est en effet plus nombreuse chez les 0 à 14 ans (76 hommes contre 63 femmes) et chez les 30 à 44 ans (78 hommes contre 68 femmes).

La croissance démographique soutenue entre 1999 et 2012, grâce à l'arrivée de nombreuses familles s'est traduit par un **rajeunissement de la population : 29% des habitants de SAINT-FORGEUX-LESPINASSE ont moins de 20 ans.**

A l'inverse seulement 18% ont plus de 60 ans (22,1% en 1999), proportion faible au regard des moyennes de l'arrondissement roannais (28,5%), du département (25,7%) et de la région Rhône-Alpes (22%). Elle est également inférieure à la moyenne nationale (22,8%).

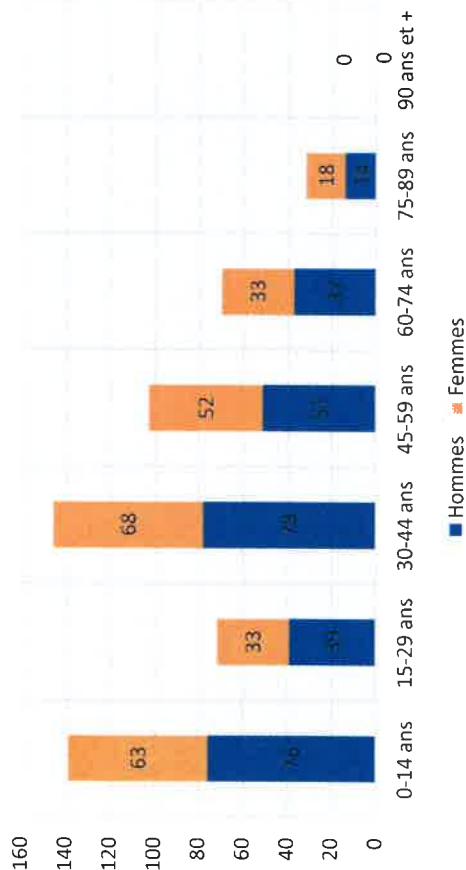
Il convient toutefois de noter que la part des jeunes actifs (15-29 ans) ne représente que 13% de la population. En 2012, c'est la tranche d'âge des 30 à 44 ans qui est la plus représentée avec 26% des habitants.

| | % - de 20 ans | % des + de 60 ans |
|------------------------------|---------------|-------------------|
| ST FORGEUX LESPINASSE | 29% | 18% |
| Roannais agglomération | 22,5% | 30,2% |
| Département de la Loire | 24,4% | 26,5% |
| Région Rhône-Alpes | 24,9% | 22,6% |
| France | 24,6% | 23,6% |

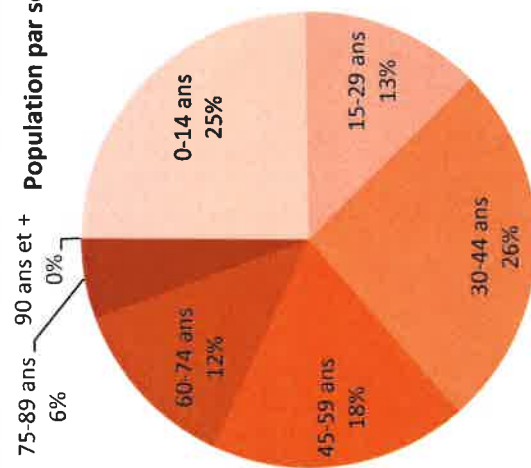
Evolution de la part des moins de 20 ans et des plus de 60 ans



Répartition de la population selon le sexe et l'âge



Population par sexe et âge en 2012

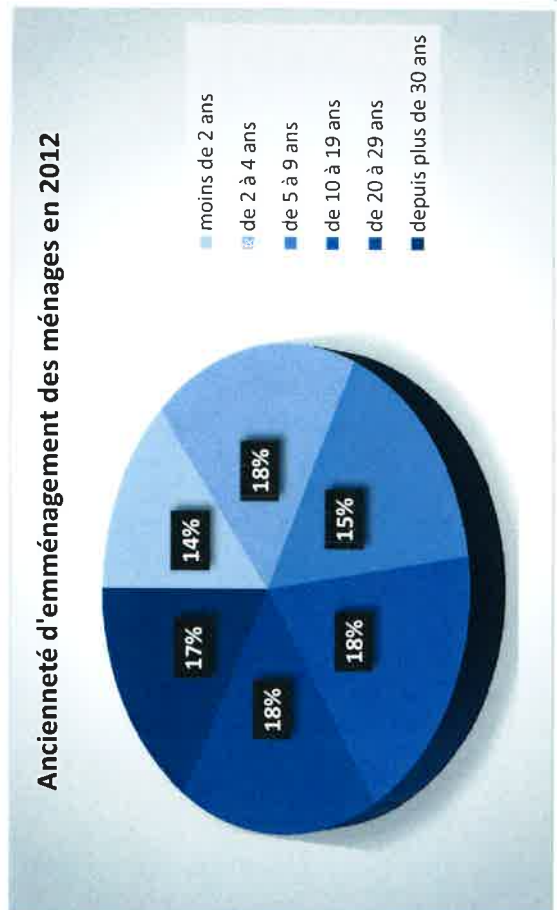


3.1.3 Les ménages

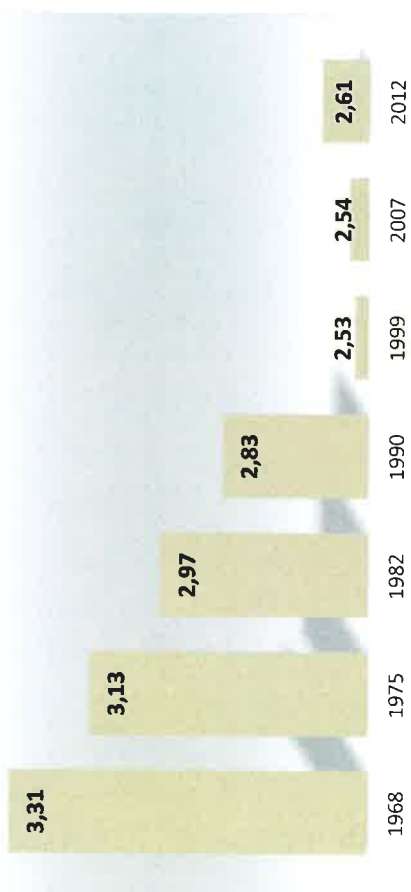
Le territoire communal rassemble en 2012, **216 ménages**, pour 563 habitants soit une **taille moyenne des ménages de 2,61**.

Compte tenu des évolutions sociologiques, le **nombre moyen de personnes par ménage est en régression par rapport 1968 où il atteignait 3,31**. Néanmoins, corrélativement à la hausse de population et au rajeunissement de la population observée après 1999 dus à l'installation de plusieurs familles avec enfant(s), la taille des ménages a augmenté depuis 1999 (2,53).

| | Taille moyenne des ménages en 2012 | Ancienneté moy. d'emménagement des ménages en 2012 |
|----------------------|------------------------------------|--|
| ST FORGEUX L. | 2,6 | 15,8 ans |
| Roannais aggro. | 2,1 | 16,3 ans |
| Dépt de la Loire | 2,2 | 15,7 ans |
| Région Rhône-Alpes | 2,3 | 14,3 ans |
| France | 2,3 | 15,0 ans |



Evolution de la taille des ménages



| Période | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2007 | 2012 |
|--------------|-------|--------|-------|--------|--------|--------|------|
| Ménages | 132 | 123 | 136 | 147 | 165 | 191 | 216 |
| Var. absolue | -9 | +13 | +11 | +18 | +26 | +25 | |
| Variation % | -6,8% | +10,6% | +8,1% | +12,2% | +15,7% | +13,1% | |

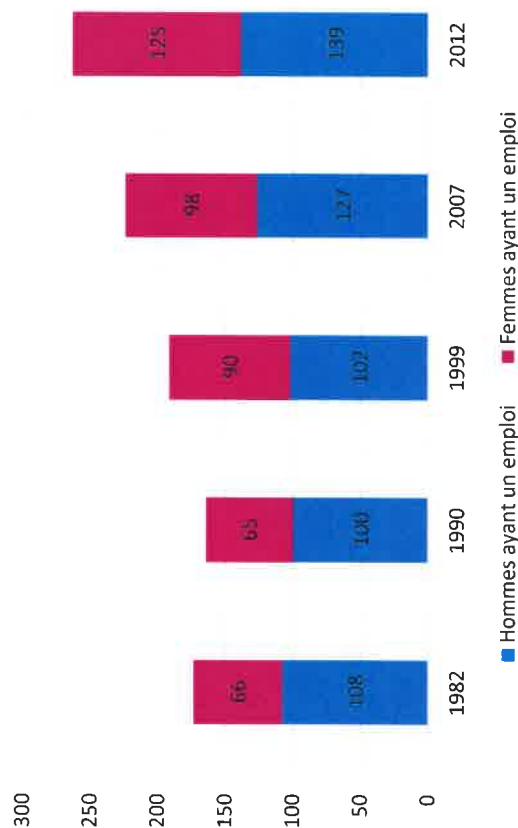
Parallèlement à la hausse de population et du solde migratoire survenue entre 1999 et 2012, le graphique ci-contre montre que **près de la moitié des ménages (47%) se sont installés à ST FORGEUX-LESPINASSE après 2002, dont 32% après 2008**. La commune présente ainsi une attractivité résidentielle en hausse ces dernières années.

Au final, l'ancienneté moyenne d'emménagement des ménages à ST FORGEUX-LESPINASSE est de 15,8 ans, valeur similaire à la moyenne nationale (15%).

3.1.4 Population active

La population active rassemble 264 personnes en 2012. La population active a augmenté de 51,7% par rapport à 1982, pour une augmentation de la population totale de 39%. La hausse de la population active est notamment très importante chez les femmes avec 66 femmes actives en 1982 et 125 en 2012.

Evolution des actifs ayant un emploi par sexe



Le taux de chômage est plutôt faible sur la commune (8,4% en 2012) mais globalement en hausse notamment par rapport à 1999 (4,5%).

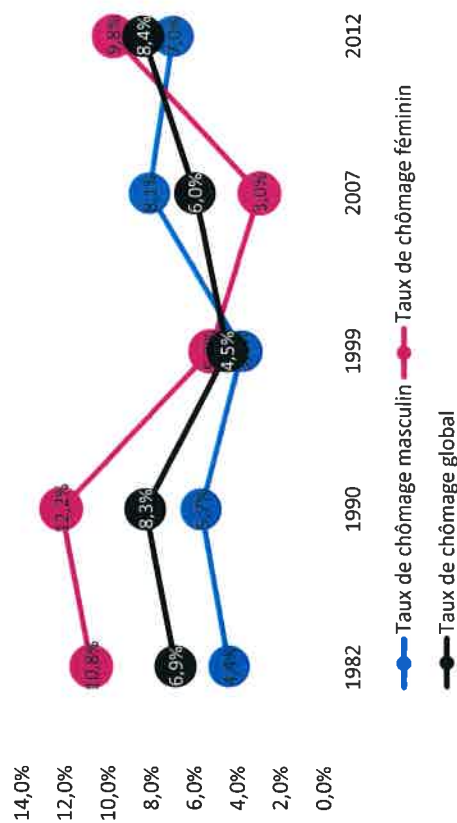
Taux de chômage par sexe et par secteur en 2012

| | ST FORGEUX LESPINASSE | Roannais agglo. | Dpt de la Loire | Région RA |
|------------------|--------------------------|--------------------|--------------------|--------------|
| % chômage hommes | 7,0% | 12,7% | 12,8% | 10,6% |
| % chômage femmes | 9,8% | 14,1% | 12,2% | 12,0% |
| % chômage global | 8,4% | 13,3% | 13,4% | 11,3% |

Evolution de la population active à ST FORGEUX L depuis 1982

| | 1982 | 1990 | 1999 | 2007 | 2012 |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Actifs occupés | 174 | 165 | 192 | 225 | 264 |
| dont hommes | 108 | 100 | 102 | 127 | 139 |
| dont femmes | 66 | 65 | 90 | 98 | 125 |
| Chômeurs | 13 | 15 | 9 | 14 | 24 |
| dont hommes | 5 | 6 | 4 | 11 | 11 |
| dont femmes | 8 | 9 | 5 | 3 | 13 |
| Actifs | 187 | 180 | 201 | 239 | 288 |
| dont hommes | 113 | 106 | 106 | 138 | 150 |
| dont femmes | 74 | 74 | 95 | 101 | 138 |
| Taux de chômage | 6,9% | 8,3% | 4,5% | 6,0% | 8,4% |
| dont hommes | 4,4% | 5,7% | 3,8% | 8,1% | 7,0% |
| dont femmes | 10,8% | 12,2% | 5,3% | 3,0% | 9,8% |
| % des actifs/pop totale | 39,8% | 39,7% | 45,7% | 46,3% | 46,9% |

Evolution du taux de chômage



Evolution de la part des actifs travaillant à St Forgeux



Evolution de la part des actifs occupés travaillant à ST FORGEUX L.

| | 1982 | 1990 | 1999 | 2007 | 2012 |
|--|------|-------|-------|-------|------|
| Actifs ayant un emploi | 174 | 165 | 192 | 225 | 264 |
| Actifs travaillant à ST FORGEUX L | 101 | 77 | 57 | 43 | 58 |
| Part des actifs travaillant à ST FORGEUX L | 58% | 46,7% | 29,7% | 19,1% | 22% |

Conditions d'emploi :

En 2012, parmi les actifs occupés 79,1% sont salariés (soit 209 actifs occupés sur 264) et les femmes salariées (106) sont plus nombreuses que les hommes (106). La majorité des salariés (90,1%) occupent un poste en CDI ou sont titulaires de fonction publique. Les emplois précaires (Intérim ou CDD) concernent 6,7% des salariés.

Les travailleurs non-salariés sont au nombre de 55 (20,9% des actifs occupés) dont 37 hommes et 17 femmes.

Lieu de travail des actifs occupés :

La majorité des actifs ayant un emploi (78% soit 206 actifs) travaillent en dehors de la commune dont l'essentiel dans une autre commune de la Loire (principalement sur l'agglomération roannaise).

La part des actifs qui travaillent à ST FORGEUX LESPINASSE ne représente plus que 22% des travailleurs contre 58% en 1982. Cette proportion est même tombée en dessous de 20% en 2007.

Revenus des actifs : (Source : Direction générale des impôts 2013)

En 2013, on recense 304 foyers fiscaux dont seulement 39,1% (119) sont imposables, proportion inférieure aux moyennes départementales (49,3%) et régionales (54,8%).

Le revenu annuel moyen de l'ensemble des foyers fiscaux de la commune est de 23 780€ valeur équivalente à la moyenne départementale (23 110€).

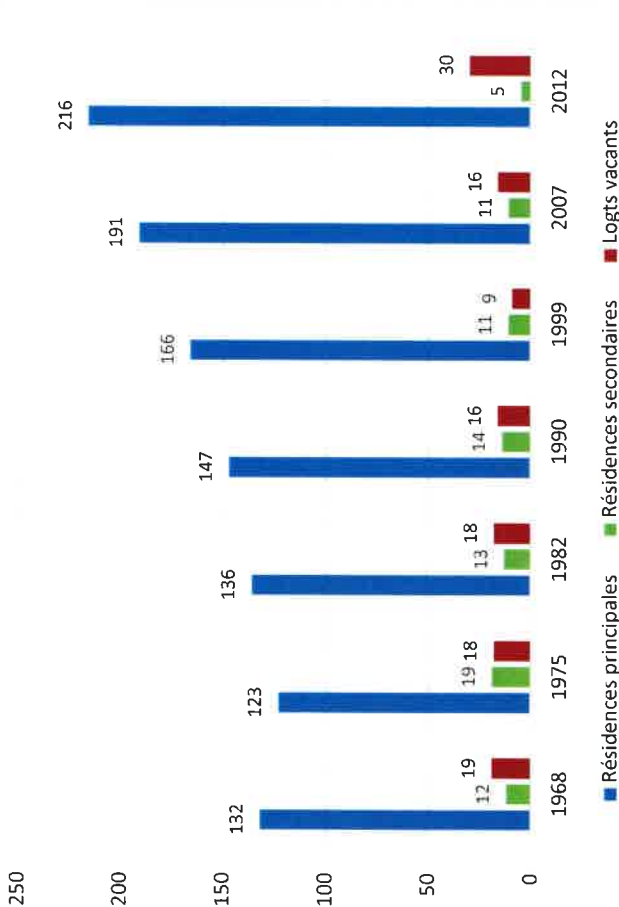
Cette valeur moyenne cache une grande disparité de revenus entre les foyers fiscaux imposés et les foyers fiscaux non imposés. En effet, le revenu annuel moyen de ces derniers s'élève à 15 418€ alors qu'il est de 36 779€ pour les foyers fiscaux imposés.

| | Taux de FF imposés | Revenu de l'ens. des FF | Revenu des FF imposés | Revenu des FF non imposés |
|-------------|--------------------|-------------------------|-----------------------|---------------------------|
| ST FORGEUX | 39,1% | 23 780€ | 36 779€ | 15 418€ |
| LOIRE | 49,3% | 23 110€ | 34 502€ | 12 043€ |
| RHONE ALPES | 54,8% | 27 063€ | 38 132€ | 13 630€ |

3.2 Parc de logements (source INSEE)

3.2.1 Répartition du parc de logement

Evolution du parc de logements depuis 1968



En 2012, la commune compte au total 251 logements, dont 86% de résidences principales (206), 2% de résidences secondaires (5) et 12% de logements vacants (30).

Evolution de la répartition des logements de la commune par catégorie

| | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2007 | 2012 |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Rés. principales | 81,0% | 76,9% | 81,4% | 83,1% | 89,2% | 87,2% | 86,1% |
| Rés. secondaires | 7,4% | 11,9% | 7,8% | 7,9% | 5,9% | 5,0% | 2,0% |
| Logements vacants | 11,7% | 11,3% | 10,8% | 9,0% | 4,8% | 7,3% | 12,0% |
| Ensemble logements | 163 | 160 | 167 | 177 | 186 | 219 | 251 |

Après avoir diminué jusqu'en 1975, le nombre de résidences principales est en augmentation depuis cette date. Cette augmentation est notamment marquée à partir de 1999 date à partir de laquelle la population a fortement augmenté. Ainsi depuis 1999, le rythme de croissance moyen des résidences principales est de + 4/an.

La part de la vacance qui avait atteint son plus haut niveau en 1968 (12% du parc, soit 19 logements), retrouve en 2012 le même niveau, soit 30 logements après être descendu à 5 % en 1999 (9 logements vacants).

La part des résidences secondaires a progressivement diminué depuis 1968, où elle atteignait la proportion de 7% du parc (soit 12), pour atteindre en 2012, seulement 2% du parc (soit 5 logements).

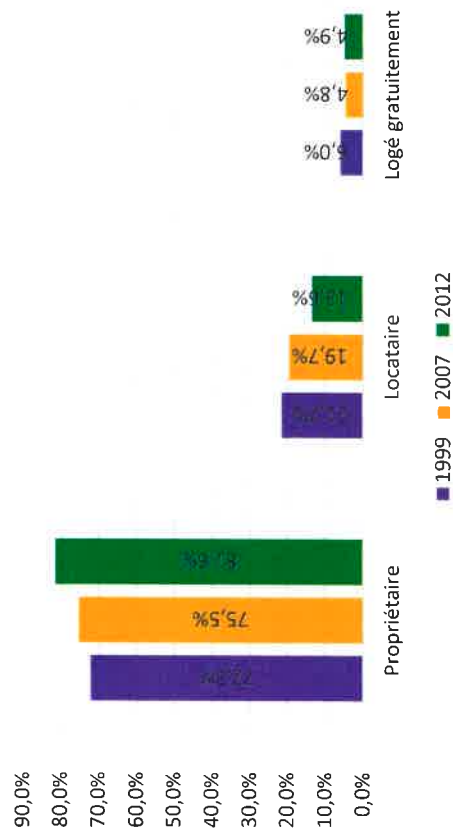
Evolution des logements de la commune par catégorie

| | 1968-1975 | 1975-1982 | 1982-1990 | 1990-1999 | 1999-2007 | 2007-2012 | 1968-2012 |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rés. principales | -9 | 13 | 11 | 19 | 25 | 25 | +84 |
| Rés. secondaires | 7 | -6 | 1 | -3 | 0 | -6 | -7 |
| Logements vacants | -1 | 0 | -2 | -7 | 7 | 14 | +11 |
| Ensemble logements | -3 | +7 | +10 | +9 | +33 | +32 | +88 |

Répartition des logements par catégorie

| | ST FORGEUX | Roannais agglo. | Dpt de la Loire | Région RA |
|-------------------|------------|-----------------|-----------------|-----------|
| Rés. principales | 86,1% | 87,3% | 86,2% | 81,7% |
| Rés. secondaires | 2,0% | 3,0% | 4,5% | 12,2% |
| Logements vacants | 12,0% | 9,7% | 9,3% | 6,1% |

Evolution du statut d'occupation des résidences principales



3.2.2 Statut d'occupation des résidences principales

Caractéristique des communes rurales, la quasi-totalité des logements (93,8%) sont des maisons individuelles et grande majorité des résidences principales (81,6%) sont occupées par leur propriétaire (soit 176 résidences principales sur 216). La part des propriétaires est en hausse depuis 1999 (72,3%). Les logements locatifs représentent quant à eux plus que 13,6% des résidences principales (28) contre 21,7% en 199. Aucun logement social n'est présent sur la commune.

Répartition des résidences principales en 2012

| | ST FORGEUX | Roannais agglo. | Dpt de la Loire | Région RA |
|---------------------|------------|-----------------|-----------------|-----------|
| Maison individuelle | 93,8% | 55,4% | 50,5% | 46,0% |
| Appartement | 5,4% | 44,0% | 48,8% | 53,1% |

3.2.3 Taille des logements

Les logements sont globalement de grande taille : 88% des résidences principales ont plus de 4 pièces. A l'inverse, 3% seulement des logements sont composés de 1 à 2 pièces. De plus, si le nombre de personnes par foyer diminue la part des logements de 5 pièces ou plus est quant à elle passée de 44,6% en 1999 à 57% en 2012.

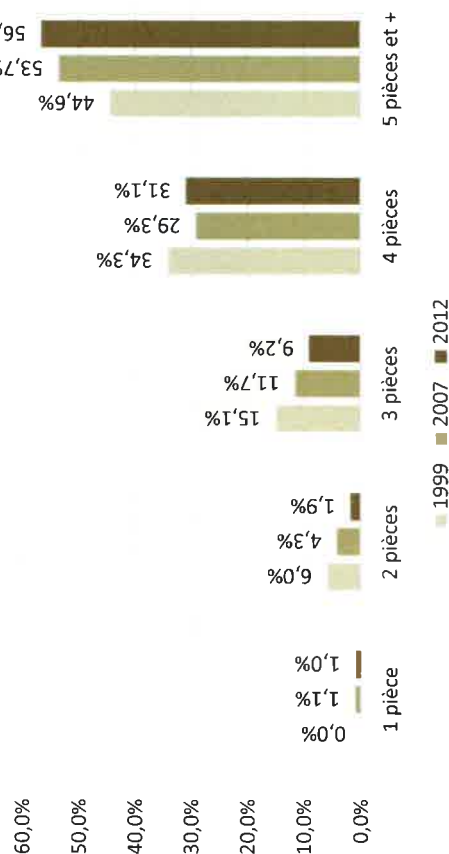
Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2012

| | ST FORGEUX | Roannais agglo. | Dpt de la Loire | Région RA |
|---------------------------|------------|-----------------|-----------------|-----------|
| Propriétaire | 81,6% | 59,5% | 58,5% | 57,5% |
| Locataire | 13,6% | 38,8% | 39,8% | 40,2% |
| dont d'un logement social | 0,0% | 12,8% | 15,4% | 14,3% |
| Logé gratuitement | 4,9% | 1,7% | 1,8% | 2,3% |

Répartition des résidences principales selon le nombre de pièce en 2012

| | ST FORGEUX | Roannais agglo. | Dpt de la Loire | Région RA |
|------------------|------------|-----------------|-----------------|-----------|
| 1 pièce | 1,0% | 3,0% | 3,1% | 5,0% |
| 2 pièces | 1,9% | 11,1% | 11,0% | 12,2% |
| 3 pièces | 9,2% | 20,9% | 22,5% | 21,5% |
| 4 pièces | 31,1% | 29,9% | 28,9% | 26,8% |
| 5 pièces ou plus | 56,8% | 35,1% | 34,5% | 34,5% |

Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces



3.2.4 Rythme de construction (source : registre d'urbanisme communal)

L'évolution du nombre de logements autorisés par année entre 2003 et 2012 révèle un total de 47 logements réalisés, soit une moyenne de 4,7 logements/an.

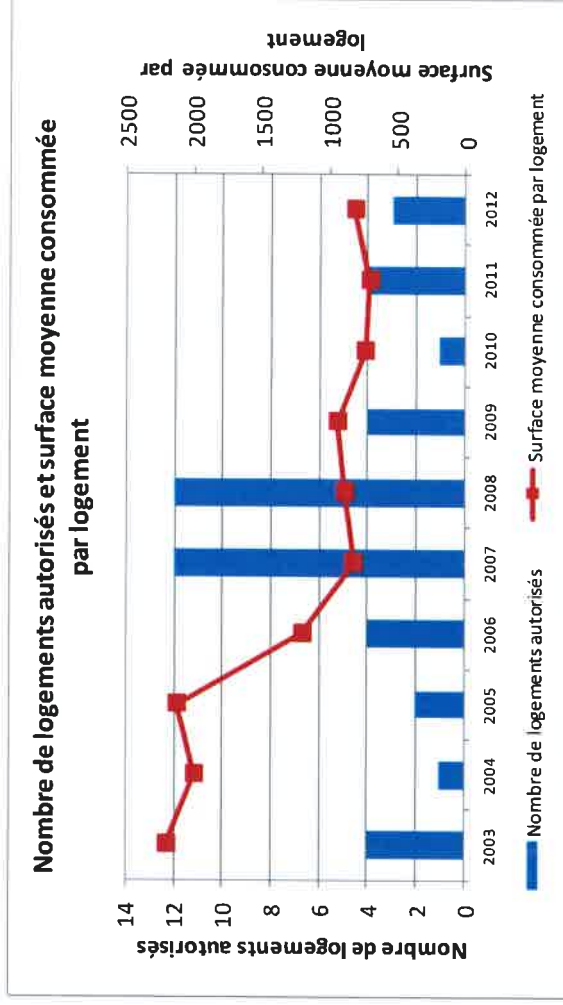
L'analyse détaillée des données montre que cette moyenne cache des disparités selon les années. En effet, le nombre de logements crée varie entre 1 en 2003 et 2010 et 12 en 2007 et 2008. Ces deux années correspondent à la réalisation du lotissement du Clos des Poiriers et représentent plus de la moitié des logements réalisés sur les dix dernières années. L'accélération forte du rythme de construction et par conséquent l'augmentation rapide de population peut s'avérer problématique pour une petite commune comme SAINT-FORGEUX-LESPINASSE notamment dans la gestion des équipements publics (école, réseaux...).

3.2.5 Consommation foncière

Source : Registre communal d'Urbanisme

La consommation de foncier correspondant à ces 47 nouveaux logements s'est élevée à 50 130m², soit une moyenne de 1067m² par habitation et une densité moyenne de 9,4 logements/ha. Les logements construits entre 2003 et 2012 correspondent en effet exclusivement à des maisons individuelles.

| Année | Nombre de logements autorisés | Surface consommée (m ²) | Surface consommée par logements (m ²) |
|--------------|-------------------------------|-------------------------------------|---|
| 2003 | 4 | 8819 | 2204 |
| 2004 | 1 | 2000 | 2000 |
| 2005 | 2 | 4260 | 2130 |
| 2006 | 4 | 4798 | 1199 |
| 2007 | 12 | 9861 | 822 |
| 2008 | 12 | 10635 | 886 |
| 2009 | 4 | 3371 | 943 |
| 2010 | 1 | 739 | 739 |
| 2011 | 4 | 2805 | 701 |
| 2012 | 3 | 2442 | 814 |
| TOTAL | 47 | 50 130 | 1067 |

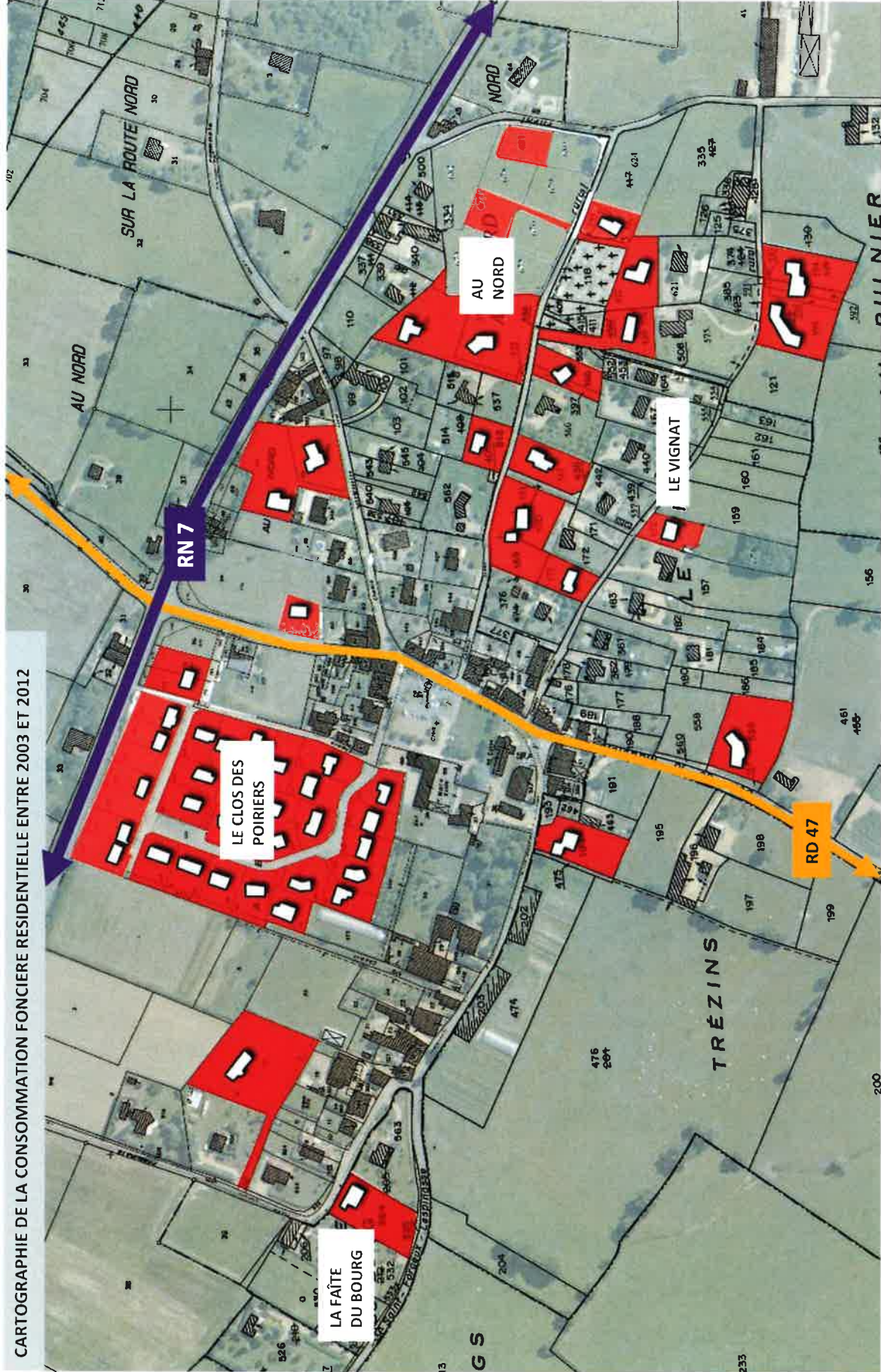


A titre de comparaison, le SCOT du Roannais prévoit sur la commune de Saint Forgeux Lespinasse une densité de 15 logements / ha. On note cependant d'ores et déjà une densification des dernières constructions et en particulier sur le quartier du clos des Poiriers où la densité moyenne est de 12,5logt/ha

Le PLU doit être ainsi l'occasion d'initier une réflexion pour une démarche collective permettant de développer et d'habiter autrement le territoire et de reconsidérer les modes d'extension urbaine de la commune et les modes d'habiter.



CARTOGRAPHIE DE LA CONSOMMATION FONCIERE RESIDENTIELLE ENTRE 2003 ET 2012



3.3 Perspectives d'évolution compte tenu des prescriptions du SCOT Roannais et du PLH de Roannais agglomération

Les perspectives d'évolution en termes de besoins en logements à l'horizon 2030 sont fixées par le SCOT Roannais et le PLH de Roannais agglomération.

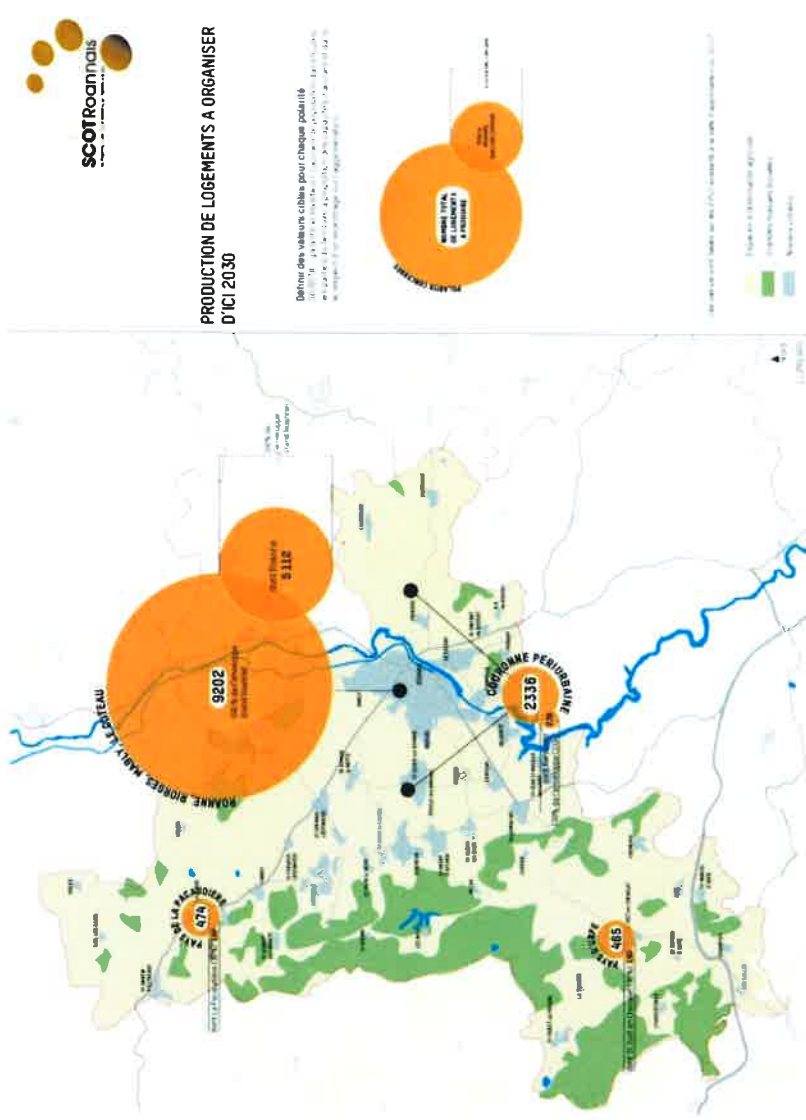
L'enveloppe logements attribuée par EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) sera répartie par commune de manière préférentielle dans le cadre d'un PLH intercommunal à mettre en place dans un délai de 3 ans à compter de l'approbation du SCOT ou bien selon la règle définie par l'EPCI lui-même.

La répartition de production de logements à l'horizon 2030 sur la couronne périurbaine a été calculée au prorata du poids de la population des communes et EPCI (en référence au recensement de la population de 2006), soit pour la Communauté de Communes du Pays de la Pacaudière: **474 logements, dont 74 pour la commune de SAINT-FORGEUX-LESPINASSE** (répartition validée par la communauté d'agglomération).

Le SCOT prescrit également que les communes, quel que soit leur type, **doivent concentrer leur extension urbaine sur un nombre limité de pôles, très généralement 1 à 2 par commune, dont prioritairement le centre urbain.** Cette limitation se justifie notamment au regard des exigences en matière de ressource en eau, d'assainissement et de protection du foncier agricole.

Le SCOT recommande aux communes intermédiaires (de - 500 de habitants : à l'époque de l'élaboration du SCOT la commune SAINT-FORGEUX-LESPINASSE recensait moins de 500 habitants).

- d'allier les typologies de logements soit **15% de collectif et 85% d'individuel**.
- de respecter une densité de **10 logements/ha**.
- de favoriser certaines formes urbaines : habitat intermédiaire, individuel groupé, individuel avec procédure.



3.4 Le document d'urbanisme en vigueur

La carte communale approuvée en 2006, a défini deux types de zone, une zone constructible et une zone inconstructible.

La zone C : Elle correspond au centre bourg et à sa périphérie immédiate. Elle représente une superficie totale de 27ha environ soit 1,67% du territoire communal. Dès 2006, la définition d'une seule zone constructible montrait la volonté de forte de regrouper l'urbanisation future autour du centre bourg préservant ainsi la grande majorité du territoire communal de toute nouvelle urbanisation et mettant fin au mitage de l'espace rural.

A l'heure actuelle le périmètre de cette zone constructible offre encore un potentiel foncier théorique de 3,9ha ce qui, bien que les terrains concernés se situent dans l'enveloppe urbaine existante du bourg, semble surdimensionné par rapport aux objectifs du SCOT Roannais.

Cartographie du potentiel constructible de la carte communale



La zone NC : A SAINT-FORGEUX-LESPINASSE, elle représente 1592 ha soit 98,33% de la commune et participe ainsi de la protection des milieux naturels et des paysages, des espaces agricoles, ainsi que de la prise en compte des risques et des nuisances.

3.5 Inventaire des activités économiques, des équipements et services

3.5.1 Les commerces/services et artisanat

- 1 salon de coiffure et 1 coiffeuse à domicile
- 1 boulangerie
- 1 restaurant
- 1 gîte
- 1 fleuriste
- 1 plombier
- 1 garagiste
- 1 électricien
- 2 entreprises de travaux publics
- 1 plâtrier/peintre
- 1 maraîcher
- 1 entreprise de travaux paysagers
- 1 entreprise de spectacles
- 1 entreprise de commerce de bestiaux
- 1 entreprise de sécurité
- 1 entreprise de dévertrebrage-désosse-découpe-emballage
- 2 commerces non sédentaires (épicerie/pizza)



Equipements publics :

- 1** Mairie
- 2** Ecole élémentaire
- 3** Salle polyvalente

Activités économiques :

- I** Boulangerie
- II** Restaurant
- III** Salon de coiffure
- IV** Fleuriste
- V** Garagiste

3.5.2 L'activité touristique

Le tourisme est principalement lié aux activités de pleine nature (randonnée, pêche...) ainsi qu'à la découverte et aux animations proposées par le département de la Loire au niveau de la forêt de Lespinasse.

La commune compte 2 itinéraires de randonnées balisés par Roannais agglomération : « le grand tour de Lespinasse » (19,5km) et « la découverte du site de Lespinasse » (10,5km).

Concernant l'hébergement touristique et en dehors des résidences secondaires, la commune compte 2 gîtes ruraux d'une capacité de 4 personnes.

3.5.3 Les équipements publics

La commune dispose d'une école élémentaire. En termes d'enseignement secondaire, les collégiens sont orientés vers La Pacaudière et Renaison. Le premier lycée d'enseignement général se situe à Roanne dans un rayon de 15 km.

Une salle polyvalente réalisée en 2012, existe également, celle-ci se situe à l'écart du bourg de l'autre côté de la N7, à la Croix Verte. Pour ce qui est des équipements sportifs, la commune dispose d'un stade.

3.5.4 L'accès aux soins

En termes de santé, la commune ne dispose d'aucun service. Les médecins et infirmières les plus proches sont situés dans les communes voisines de Changy, Ambierle et Saint-Germain-Lespinasse.

Le centre hospitalier le plus proche est situé quand à lui à Roanne à 15 km.

3.5.5 Les associations

La commune de SAINT-FORGEUX-LESPINASSE compte 8 associations qui sont les suivantes :

| Nom | Activités |
|--|--|
| La F.N.A.C.A | Anciens combattants de la guerre d'Algérie |
| Les classes en 2 | Enfants-jeunesse |
| Le club de l'amitié et des loisirs | Loisirs |
| Le club des années 60 | Musique |
| Le groupe de marche | Marche |
| Le sou des écoles | Parents d'élèves |
| Jeunesse et sports | Enfants/jeunesse |
| Association sportive St-forgeux-lespinasse | Football |

3.5.6 Les services publics

Réseau d'eau potable

Concernant l'adduction et la distribution de l'eau potable, la commune de SAINT-FORGEUX-LESPINASSE fait partie du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Teyssonne.

Ce Syndicat compte 11 communes adhérentes (Changy, le Crozet, la Pacaudière, Sail les Bains, Saint Bonnet des Quarts, Saint Forgeux Lespinasse, Saint Germain Lespinasse, Saint Romain la Motte, Urbise et Vivans) pour lesquelles il assure, en régie, la production, le traitement et la distribution de l'eau potable.

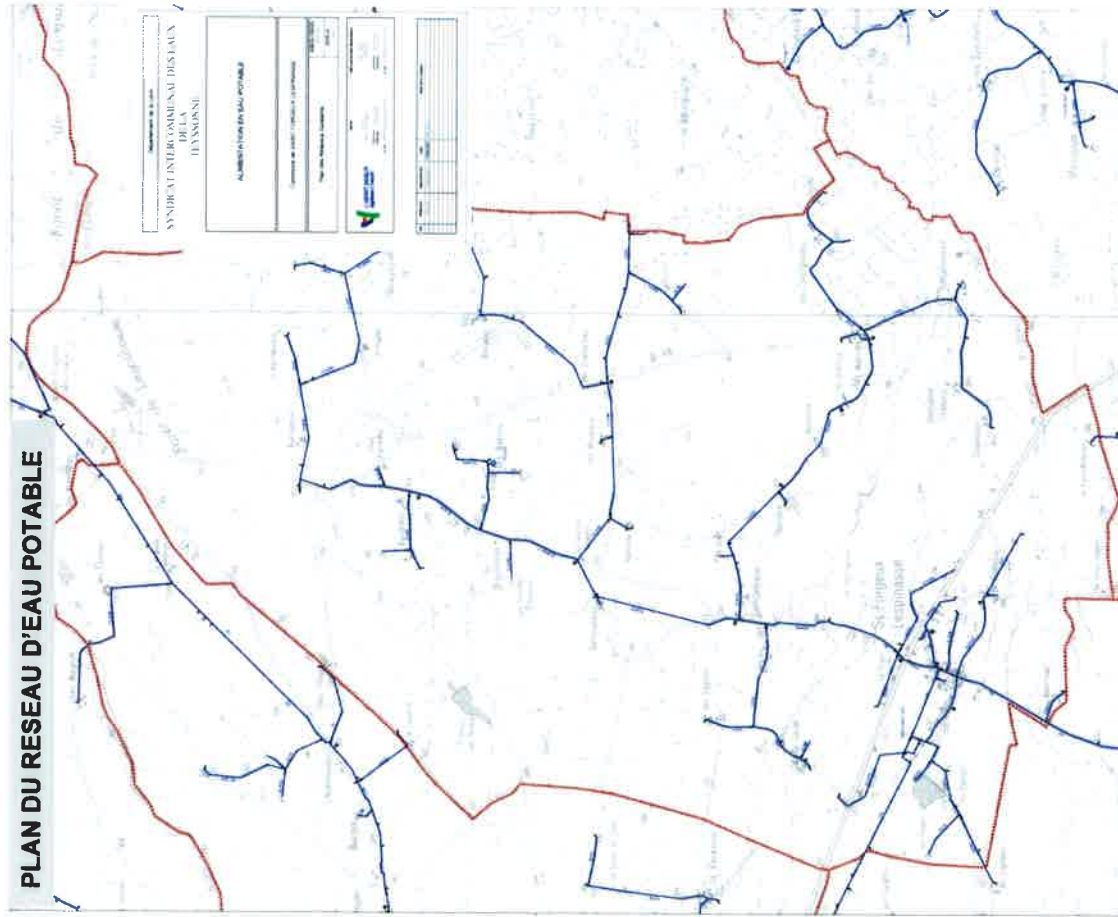
Le syndicat regroupe 7226 habitants.

L'eau distribuée provient de 6 prises en rivière et de 3 sources. Tous les captages sont situés à St Bonnet des Quarts, sauf la Croix du Sud sur la commune de St Rirand.

Le syndicat bénéficie aussi de conventions d'achat d'eau auprès d'autres syndicats pour faire face à un manque de ressource :

- la Roannaise de l'eau (import permanent 90m³/h) ;
- la Sologne ligérienne (import en secours limité à 300m³/j) ;
- la Vallée de la Besbre (import-export en secours limité à 330m³/j).

L'eau des prises en rivière est traitée à la station de la Goutte Picard mise en service en 2001 et d'une capacité nominale de 80m³/h. L'ensemble du réseau du syndicat de la Teyssonne dispose de 4035m³ de capacité de stockage (18 réservoirs). La structure initiale du réseau date de 59 ans et le linéaire global atteint 414 km. Le rendement du réseau en 2015 était de 79,1%.



L'assainissement

La gestion de la compétence assainissement collectif et non collectif est assurée par la Roannaise de l'eau pour le compte de « Roannais agglomération » depuis le 1^{er} janvier 2013.

Assainissement collectif

Le service public d'assainissement collectif dessert le centre bourg et les quartiers résidentiels périphériques soit 150 abonnés et une population estimée de 375 habitants. Le réseau représente 2,3km de canalisation et est majoritairement séparatif (70%).



La STEP (filtres plantés de roseaux à la sortie du bourg en direction d'Ambierle en bordure de la RD 47

Les eaux usées collectées sont traitées par une station d'épuration de type filtre planté de roseaux d'une capacité de 500 Equivalents habitants soit 75m³/jour. Cette

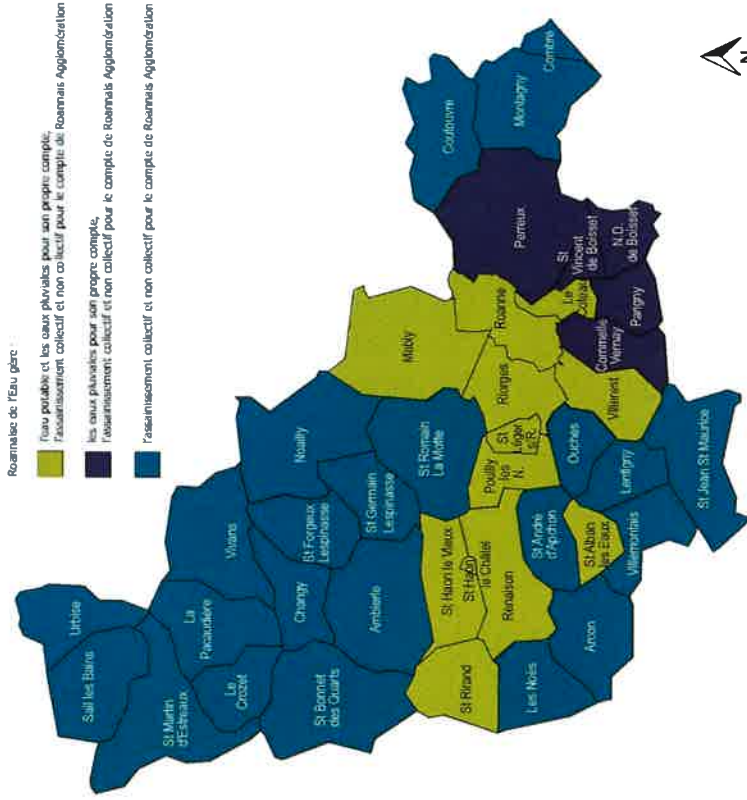
équipement épuratoire a été mis en service en 2008 et se situe au Sud du bourg. Les eaux traitées sont rejetées dans le ruisseau du Pont Briquet. La station présente un très bon fonctionnement pour tous les flux reçus. Néanmoins, les entrées d'eaux claires parasites dans le réseau sont importantes en période de précipitations et la capacité hydraulique de la station est alors dépassée. La réduction de ces apports d'eaux claires est à projeter.

Assainissement individuel

Le SPANC est chargé du contrôle des installations d'assainissement non collectif c'est à dire :

- la vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées ;
- le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les installations existantes établissant, si nécessaire, une liste des travaux à effectuer.

En 2012, 106 ANC sont recensés sur la commune de Saint Forgeux Lespinasse.



Déchets

La compétence « déchets ménagers » est assurée par la communauté d’agglomération « Roannais agglomération » qui adhère au S.E.E.D.R (Syndicat d’Etudes et d’Elimination des Déchets du Roannais) pour la compétence « traitement ». Le S.E.E.D.R regroupe 5 communautés de communes et la communauté d’agglomération « Roannais agglomération », soit 159 765 habitants (population au 1er janvier 2013) pour les 119 communes.

A SAINT-FORGEUX-LESPINASSE, la collecte des ordures ménagères est assurée une fois par semaine le mardi.

Pour les emballages recyclables (papier, verre, emballages) le tri s’effectue par apport volontaire dans l’un des points tri de la commune.

En outre, Roannais agglomération a mis en place sur son territoire une nouvelle filière de recyclage dite TLC (textiles, linge de maison et chaussures). Cette collecte s’effectue aussi par apport volontaire dans l’un des 40 conteneurs spécifiques.

Pour les autres déchets, la communauté d’agglomération dispose de 4 déchèteries, dont la plus proche est celle de La Pacaudière.

Les nouvelles technologies de l’information et de la communication

Le projet THD42 a été approuvé dans le Schéma Directeur Territorial d’Aménagement Numérique du département de la Loire. Ce schéma prévoit que chaque habitant de la Loire soit éligible à la fibre optique d’ici 2020. Dans cet objectif, Roannais agglomération s’est associée au SIEL (Syndicat Intercommunal d’Energies du département de la Loire) qui a initié aux côtés du département de la Loire le projet THD42. **A SAINT-FORGEUX-LESPINASSE, le déploiement de la fibre optique est prévu en 2017.**

3.6 L'activité agricole

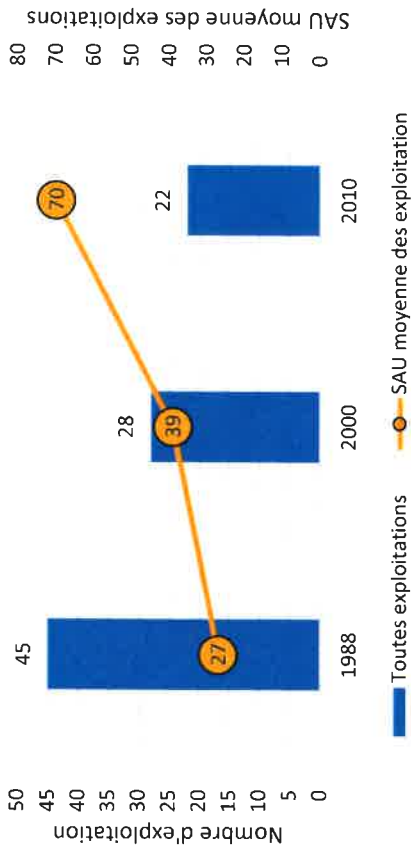
L'activité agricole est très présente sur la commune. En 2010, 22 exploitations ont été recensées (45 en 1988). Bien que ce nombre ait été divisé par 2 en 20 ans, il reste important.

La SAU des exploitations de la commune a néanmoins diminué de 5% entre 1988 et 2010, passant de 1 610 à 1 547 ha. La taille moyenne des exploitations est aujourd'hui de 70 ha contre 36 ha en 1988.

L'élevage de bovins est l'activité agricole principale : la commune est d'ailleurs comprise dans l'aire d'Appellation d'Origine Contrôlée « Bœuf de Charolles ». Cette orientation agricole est due à la faible fertilité des terres. A SAINT-FORGEUX-LESPINASSE, on recense 1 057 bovins en 2010 contre 1 021 en 2000. Considérant la baisse du nombre d'exploitations, la taille des troupeaux a donc augmenté depuis dix ans.

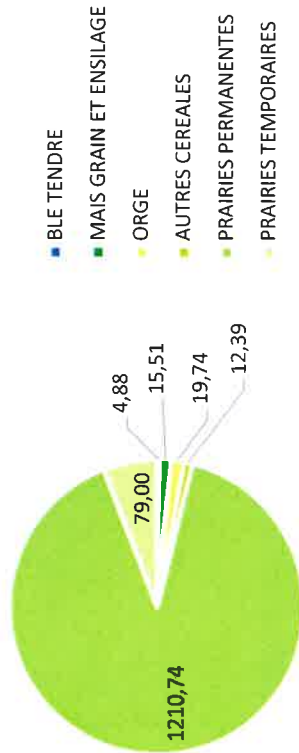
La culture de céréales est peu présente et les quelques parcelles cultivées servent à l'alimentation du cheptel.

Evolution du nombre et de la taille des exploitations agricoles

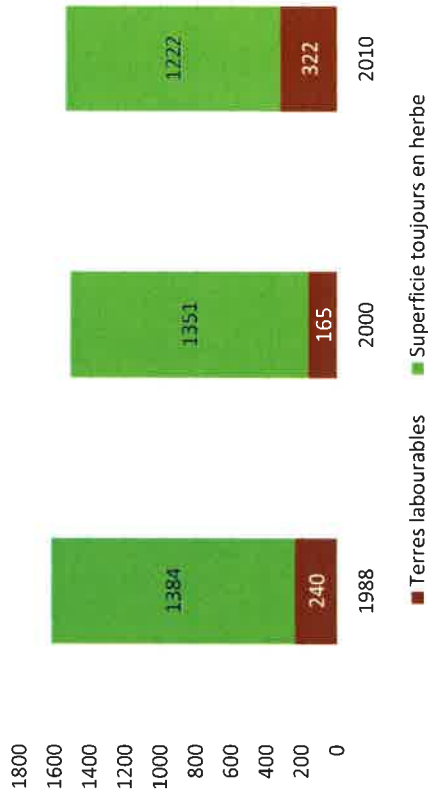


A l'échelle de la commune, les terres agricoles représentent 1342,26ha (selon le RPG 2012), soit 82,9% de la commune. La grande majorité de ces terres agricoles sont des prairies (1289,74ha soit 96%). Les cultures ne représentent que 52,5ha.

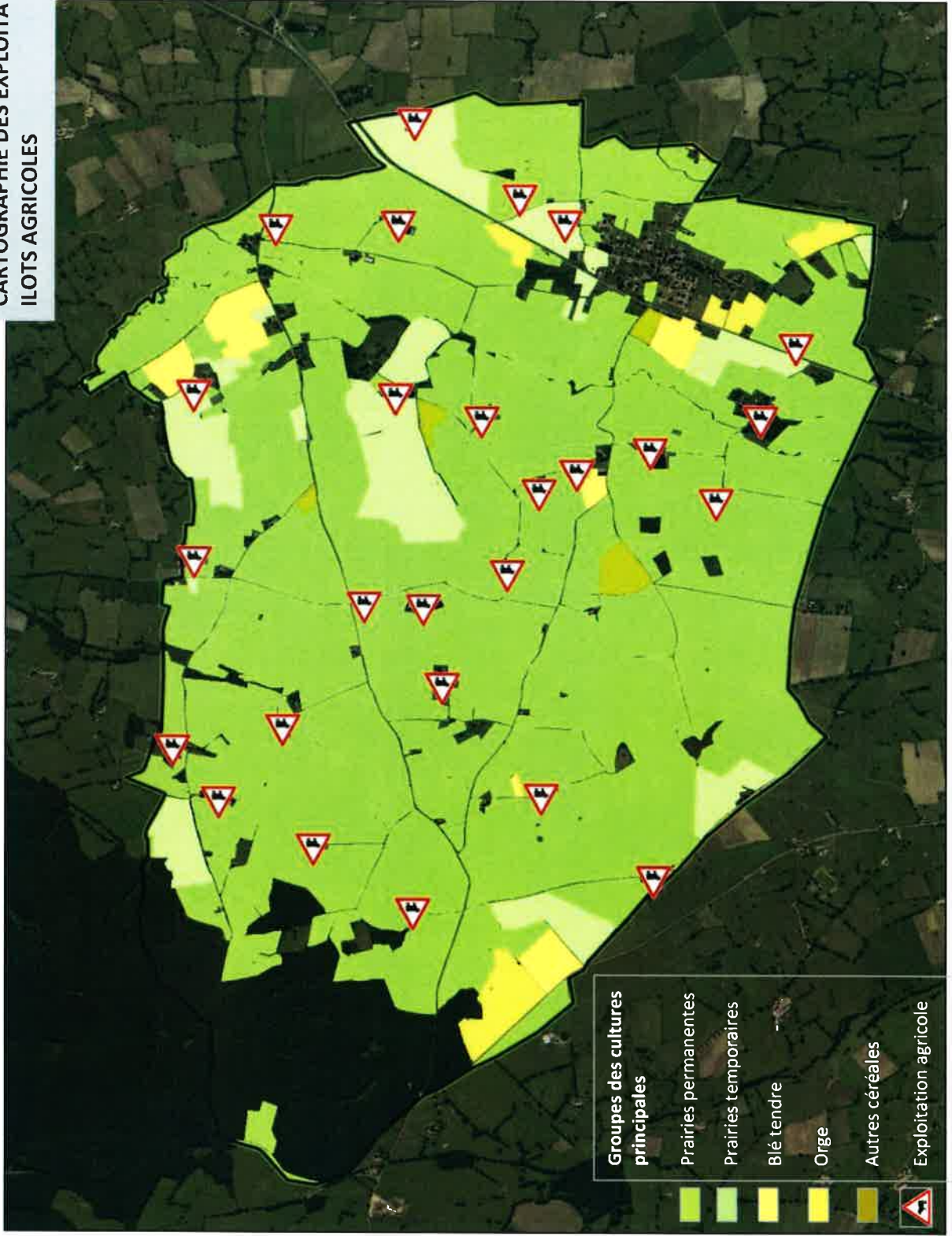
Répartition de la SAU communale en ha (RPG 2012)



Evolution de la SAU des exploitations de la commune



CARTOGRAPHIE DES EXPLOITATIONS ET ILOTS AGRICOLES



| Synthèse Analyse Socio-économique | |
|---|--|
| Atouts/Opportunités | Faiblesses/Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Une dynamique démographique positive : +118 habitants entre 1999 et 2010 <ul style="list-style-type: none"> ↳ Une population jeune : 29% des habitants ont moins de 20 ans ↳ Un taux de natalité élevé : 16,6‰ entre 1999 et 2010 ↳ Un rythme de construction de logements neufs soutenus avec un pic de construction en 2007 et 2008 (24 logements en 2 ans) • Un taux de chômage faible : 6,4% • Une structure commerciale de 1ère nécessité en adéquation avec la taille de la commune • Des équipements publics de qualité : école, salle polyvalente • Une activité agricole bien présente • Activités touristiques et de loisirs avec la forêt de Lespinasse | <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de gestion d'une augmentation importante de population pour une petite commune • Une hausse importante du taux de logements vacants : 12% soit 29 logements inoccupés en 2010 • Un parc de logements peu diversifié orienté en très grande majorité vers des maisons individuelles de grande taille • Peu d'emploi sur la commune : 78% des actifs travaillent à l'extérieur de la commune ⇨ besoin en déplacements grandissants en direction de Roanne • Un nombre d'exploitations agricoles en forte baisse |
| Les enjeux issus du diagnostic territorial | |
| <ul style="list-style-type: none"> → Maîtriser l'attractivité résidentielle et la dynamique démographique en cohérence avec les objectifs du SCOT → Assurer la pérennité de la structure commerciale et des équipements publics → Diversifier le parc de logements → Résorber une partie de la vacance des logements | |